



HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT

Points-clés des recommandations

Anne-Françoise Pauchet-Traversat

Direction de l'Amélioration de la qualité et de la sécurité des soins
Maladies chroniques et dispositifs d'accompagnement des malades

Contexte



1. La loi « Hôpital, Patients, Santé, Territoires » (art 84) :

- reconnaît l'ETP
- l'intègre dans la prise en charge et le parcours de soins
- l'encadre par des dispositifs qui devraient en garantir la qualité:
 - ✓ conformité des programmes à un cahier des charges national
 - ✓ définition des compétences des professionnels de santé
 - ✓ évaluation des programmes d'ETP.

2. La HAS propose un cadre précis et souple

- pour réaliser une ETP dans une logique de programme structuré
- qui renvoie à un ensemble coordonné d'activités d'éducation
- animées par des professionnels de santé faisant appel à la participation des patients.

Trois recommandations complémentaires pour la mise en œuvre de l'ETP

RECOMMANDATIONS

Éducation thérapeutique du patient
Définition, finalité et organisation

RECOMMANDATIONS

Éducation thérapeutique du patient
Comment la proposer et la réaliser

RECOMMANDATIONS

Éducation thérapeutique du patient
Comment élaborer un programme spécifique d'une maladie chronique

À qui s'adressent les recommandations « Éducation thérapeutique »

1. Aux professionnels de santé

- Mieux comprendre l'éducation thérapeutique du patient
- Proposer au patient une démarche structurée et personnalisée
- S'engager dans la mise en œuvre de l'ETP, s'ils le souhaitent

2. Aux sociétés savantes et organisations professionnelles

- Aider à définir, avec les patients et leurs représentants, le contenu et les modalités de mise en œuvre de l'ETP pour une ou plusieurs pathologies

3. Aux patients et aux associations

- Participer à la conception des programmes, à leur mise en œuvre et à leur évaluation

L'ETP intégrée à la stratégie de prise en charge



1. Qu'est-ce que l'éducation thérapeutique du patient ?

- L'ETP est un processus continu dont le but est d'aider les patients à acquérir ou maintenir les compétences dont ils ont besoin pour gérer au mieux leur vie avec une maladie chronique. Elle comprend des activités organisées d'apprentissage et de soutien.
- Elle s'inscrit dans le parcours de soins du patient. Elle a pour objectif de rendre le patient plus autonome en facilitant son adhésion aux traitements prescrits et en améliorant sa qualité de vie (Loi HPST).

2. Une ETP ne se résume pas à une information, un conseil de prévention, même de qualité

Finalités de l'ETP : participation à l'amélioration de la santé, de la qualité de vie, acquisition et maintien de compétences

Compétences d'auto-soins comportant des compétences dites de sécurité : Soulager les symptômes; Prendre en compte les résultats d'une auto-surveillance, d'une auto-mesure; Adapter des doses de médicaments, Initier un auto-traitement; Réaliser des gestes techniques et des soins; etc.

Compétences les plus utiles au patient pour gérer le mieux possible sa vie avec la maladie tout en préservant sa sécurité

Compétences d'adaptation: Se connaître soi-même, avoir confiance en soi; Savoir gérer ses émotions et maîtriser son stress; Prendre des décisions et résoudre des problèmes; Se fixer des buts à atteindre et faire des choix; S'observer, s'évaluer, se renforcer; etc.

À qui proposer une éducation thérapeutique ?

1. Une offre initiale et des offres de suivi

- À toute personne ayant une maladie chronique, quel que soit son âge, le type, le stade et l'évolution de sa maladie
- Aux proches du patient (s'ils le souhaitent) et si le patient souhaite les impliquer dans l'aide à la gestion de sa maladie

2. Les difficultés d'apprentissage, le statut économique, le niveau culturel et d'éducation, le lieu de vie ne doivent pas priver *a priori* les patients d'une ETP

- Le programme doit s'adapter en termes d'accessibilité, de souplesse dans les réponses aux besoins et aux attentes, le choix des techniques et outils pédagogiques, etc.

Une offre d'ETP peut être proposée à tout stade de la maladie en s'intégrant dans le parcours de soins

1. Une offre d'ETP comprend :

- Une séance individuelle d'élaboration du diagnostic éducatif ou actualisation
- Des séances d'éducation thérapeutique collectives ou individuelles ou en alternance pour l'acquisition des compétences d'auto-soins et d'adaptation
- Une séance individuelle d'évaluation des compétences acquises, des changements chez le patient et du déroulement du programme
- Une coordination autour du patient, des professionnels de santé impliqués dans la prise en charge de la maladie chronique

2. Une offre peut être initiale, de suivi régulier (renforcement), de suivi approfondi (reprise) si besoin

→ Le passage d'une offre à l'autre implique évaluation et souplesse

Plusieurs niveaux d'implication dans la démarche pour les professionnels de santé

1. Informer le patient de la possibilité de bénéficier d'une ETP et la lui proposer en tenant compte des ressources locales
2. Réaliser l'ETP le plus souvent en équipe multi-professionnelle
3. Aborder avec le patient le vécu de sa maladie et de sa gestion, l'aider à maintenir ses compétences et soutenir sa motivation : à l'occasion de toute rencontre en particulier avec le professionnel qui a initié la démarche et avec celui qui assure le suivi médical

Quels peuvent être les autres intervenants ?



- 1. D'autres professionnels contribuent directement à la démarche éducative en proposant une réponse adaptée soit au patient directement, soit en appui du professionnel de santé**
- 2. Les patients et les associations**
 - Sollicités dans les phases de conception, de mise en œuvre et d'évaluation d'un programme d'ETP spécifique d'une maladie chronique
 - Intervenants dans les séances d'ETP en complémentarité avec les professionnels de santé
 - Contribuant à informer, orienter, aider, soutenir, accompagner le patient et ses proches

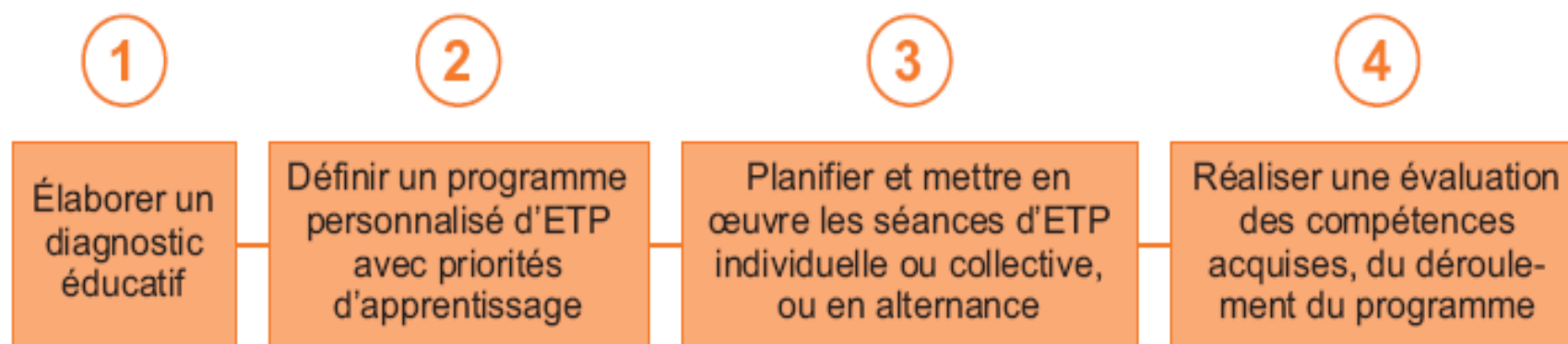
La mise en œuvre d'une éducation thérapeutique implique une coordination

1. La coordination des différents acteurs impliqués dans la prise en charge est en particulier nécessaire dès que la proposition d'une ETP a été acceptée par le patient et lors du suivi médical et éducatif.

- Définir en commun les différents aspects de la prise en charge du patient dans le cadre de son programme personnalisé d'ETP
- Programmer et organiser les activités d'ETP
- Partager les informations : assurer cohérence et continuité des interventions
- Envisager les modalités de poursuite de l'ETP

Quatre étapes logiques et cohérentes pour un programme personnalisé d'ETP

1. Un programme d'ETP varie en fonction de la pathologie du patient, du contexte et de l'environnement
2. Il s'organise toujours autour de quatre étapes quelles que soient les modalités de réalisation de l'ETP



Étape 1 : Élaborer un diagnostic éducatif



1. Accéder par un dialogue structuré

- aux connaissances, aux représentations, aux logiques explicatives, au ressenti et aux réactions du patient, à ses attentes
- à l'identification du rôle des facteurs socio-environnementaux, etc.

2. Favoriser l'implication du patient, soutenir sa motivation

- Hiérarchisation des priorités d'apprentissage et les négocier

3. Quels outils utiliser pour recueillir les données et formuler le diagnostic éducatif ?

- Un guide d'entretien en tant que support structuré pour l'entretien
- Si besoin, des modèles théoriques pour explorer plus finement les représentations, les craintes, la motivation ou les possibilités d'adaptation du patient

Étape 2 : Définir un programme personnalisé

1. Choisir et formuler avec le patient les compétences à développer

- Tenir compte de la stratégie thérapeutique et des priorités du patient
- Envisager l'apprentissage des compétences dites de sécurité

2. Négocier avec le patient les compétences en tenant compte des priorités

- Définir un programme personnalisé d'ETP avec des priorités d'apprentissage
- Planifier et mettre en œuvre les séances d'ETP individuelle ou collective ou en alternance

Étape 3 : Planifier et conduire les séances d'éducation thérapeutique

- 1. Sélectionner :contenus, techniques pédagogiques et méthodes d'apprentissage**
- 2. Proposer, selon les possibilités locales, les besoins et les préférences du patient des séances collectives ou individuelles ou en alternance**
- 3. Réaliser les séances en les préparant:**
 - Moment dédié, taille du groupe, durée de la séance, déroulement, choix des méthodes et outils, évaluation

Étape 4 : Réaliser une évaluation individuelle des compétences

1. Quand évaluer l'acquisition des compétences ?

- Au minimum à la fin de chaque offre d'éducation thérapeutique
- Également à tout moment de la prise en charge si le professionnel de santé le juge nécessaire ou si le patient la sollicite

2. Quels sont les objectifs de l'évaluation individuelle ?

- Faire le point avec le patient et développer ses compétences d'auto-évaluation
- Permettre au patient d'exprimer son point de vue par rapport au processus éducatif et son organisation, son vécu de la maladie chronique, sa manière de gérer au quotidien sa maladie
- Actualiser le diagnostic éducatif et proposer une nouvelle offre d'éducation thérapeutique en tenant compte des données du suivi de la maladie chronique

Trois recommandations complémentaires pour la mise en œuvre de l'ETP

RECOMMANDATIONS

Éducation thérapeutique du patient
Définition, finalité et organisation

RECOMMANDATIONS

Éducation thérapeutique du patient
Comment la proposer et la réaliser

RECOMMANDATIONS

Éducation thérapeutique du patient
Comment élaborer un programme spécifique d'une maladie chronique

Programme structuré d'ETP : une ressource pour les professionnels et les patients (1)

1. Un programme structuré d'ETP :

- définit en lien avec la maladie ce qu'un patient peut acquérir pour gérer au mieux sa maladie et comment les professionnels de santé peuvent l'aider
- renvoie à un ensemble coordonné d'activités d'éducation animées par des professionnels de santé en faisant appel à la participation des patients

3. Il n'est pas une succession d'actes, ni un moyen de standardisation de la démarche éducative. Au contraire, il :

- permet la mise en œuvre d'un programme d'ETP personnalisé
- n'est une entrave ni pour le professionnel de santé, ni pour le patient
- facilite l'intégration de l'ETP dans le parcours de soins
- garantit la sécurité du patient et le rassure
- garantit la validité scientifique des contenus enseignés
- est évaluable

Programme structuré d'ETP : une ressource pour les professionnels et les patients (2)

1. Une liste de 20 questions pour élaborer un programme d'ETP

- Objectifs, population concernée, compétences à développer, contenu des séances, adaptation du format aux besoins spécifiques de la population, acteurs et modalités de coordination, planification, évaluation individuelle, etc.

2. Une liste d'objectifs et de questions d'évaluation pour améliorer la conception, l'organisation, la réalisation, l'évaluation de l'ETP

- susciter une réflexion pour mieux comprendre les actions
- et s'engager dans une démarche d'amélioration de la qualité des activités

Évaluer l'éducation thérapeutique sous l'angle du processus

- 1. A partir d'une liste d'objectifs et de questions d'évaluation**
- 2. Liste structurée en plusieurs thèmes selon la définition d'un programme structuré d'ETP**
 1. Finalités et objectifs du programme d'éducation thérapeutique du patient
 2. Approches et démarches qui sous-tendent le programme d'éducation thérapeutique
 3. Patients et proches concernés par le programme d'éducation thérapeutique
 4. Contexte de mise en œuvre du programme et pour une période donnée
 - Qualité des activités d'éducation
 - Qualité de la coordination de l'ensemble des activités d'éducation thérapeutique
 5. Activités d'éducation thérapeutique et leur coordination
 6. Animé par des professionnels de santé avec le concours d'autres professionnels et de patients
- 3. Choisir ceux qui correspondent aux priorités d'évaluation**

Conclusion



1. Une clarification

- Un partage des concepts et de la démarche d'ETP
- Un cadre souple pour élaborer des programmes d'ETP spécifiques et si besoin des formats

2. Une contribution à une démarche qualité

- Elaboration de programmes structurés d'ETP
- Formation des acteurs
- Evaluation des programmes d'ETP

3. Des pistes de recherche

- Efficacité – efficience des programmes d'ETP
- Méthodes et outils pédagogiques